



**CENTRALES
VILLAGEOISES
DU TRIÈVES**

l'énergie citoyenne

**Assemblée Générale des Actionnaires
du 12 juin 2021
statuant sur l'exercice 2020**



SAS Centrales Villageoises du Trièves
Société par actions simplifiée à capital variable
Siège social : Mairie de Mens, 38710
RCS de Grenoble B 792 128 019 - SIRET 7921280190017

Rapport de gestion

Exercice 2020



Situation de la société au cours de l'exercice écoulé

Comptes annuels

Les comptes sont bénéficiaires, le chiffre d'affaires est stable

Cette année encore, les comptes présentent un résultat positif de +2 712 €, pour un chiffre d'affaires en hausse de 28 024 € (+1 917 €). C'est donc un résultat stable dans un contexte de hausse de la production vendue, à la suite de la mise en service en mars 2020 de notre dixième installation, à Saint-Guillaume. La production annuelle totale a été de 148 000 kWh (contre 135 000 kWh en 2020).

La stabilité du résultat s'explique par une hausse des charges d'exploitation de 1.559 €, que la baisse des intérêts sur emprunt ne compense que partiellement. Cette hausse est essentiellement due à l'augmentation de la dotation aux amortissements consécutive à notre dixième installation, et aux frais de notaires liés à cette installation.

Le Conseil de Gestion propose à l'Assemblée d'affecter le résultat de l'exercice aux réserves de la société afin de consolider ses fondations financières et sa capacité d'investissement dans de nouveaux projets.

Le bilan fait apparaître au passif un capital de 87 300 €, soit une augmentation de 10 600 €. En l'absence de nouvel emprunt, la dette bancaire poursuit sa baisse (-10 900 €), car la nouvelle installation a pu être entièrement financée sur nos fonds propres. Cette situation va bientôt prendre fin en raison des investissements futurs qui vont nécessiter un nouvel emprunt.

À l'actif, la valeur des immobilisations s'élève à 231 355 €. Leur valeur d'origine est de 283 199 €, soit une perte de valeur fiscale normale de 51 844 € depuis leur mise en service.

Le bilan se monte au total à 291 935 €. L'importance des créances clients, de 23 553 €, correspond à la production fournie au réseau en 2020 et dont le paiement interviendra en 2021.

Le fonds de roulement s'élève à 52 708 € et couvre largement notre besoin en fonds de roulement de 17 720 €, ce qui permet d'anticiper sereinement les investissements et de lever plus facilement des emprunts pour financer de nouveaux projets.

La valeur de l'action, calculée d'après les éléments du bilan et servant de base aux ventes entre actionnaires et aux remboursements, s'élève au 31 décembre 2020 à 98,96 €. C'est encore légèrement inférieur au prix d'achat de 100 €, mais en augmentation depuis les premiers investissements, comme nous l'avons présenté à l'Assemblée des actionnaires de 2019.

Activité

Une dixième installation a été raccordée au réseau en mars 2020

Raccordée au réseau en mars 2020, une dixième installation photovoltaïque à Saint-Guillaume a produit 18 286 kWh la première année, pour une recette annuelle de 2 207 €.

En revanche, deux projets de grande ampleur à Saint-Andéol et à Roissard n'ont pas abouti en raison des réticences des propriétaires. Ces projets avaient demandé un investissement important en termes de démarches et d'études techniques et économiques. Heureusement aucun engagement financier n'avait été fait.

Le projet d'installation photovoltaïque sur un bâtiment technique de la commune de Mens a été reporté à l'automne, en raison d'un devis de raccordement imprévu de 15 000 € présenté par Enedis, faisant augmenter l'investissement de plus de 60%! Dans ces conditions, le projet n'était plus réalisable, il a fallu surseoir à sa réalisation et déposer fin 2020 une demande de subvention de 9 574 € auprès de la Région.



Perspectives d'avenir

Les projets

Les Centrales Villageoises vont équiper trois nouvelles toitures en 2021

La demande de subvention régionale destinée à boucler le projet de Mens ayant été obtenue en avril 2021, la réalisation pourra démarrer quand Enedis aura procédé au renforcement de la ligne. La mise en service es espérée pour la fin 2021. Il est à noter que la commune de Mens s'était déclarée prête à renoncer au loyer et à participer à hauteur de 4.000 € si la subvention régionale n'avait été que partiellement accordée.

Deux autres installations devraient voir le jour cette année sur un bâtiment artisanal à Clelles (puissance : 35 kVA pour une production estimée de 37 800 kWh/an et une recette de 4 245 €) et sur l'ancienne colonie de vacances du Percy, appartenant à la commune (puissance : 31 kVA pour une production estimée de 31 900 kWh/an et une recette de 4 623 €).

Ces trois projets représentent un investissement total de 110 000 €, qui sera financé par une augmentation de capital, un emprunt et la subvention régionale. Ils permettront d'augmenter notre production totale d'environ 60 %.

D'une manière générale, la rentabilité de nos projets s'améliore grâce à l'augmentation de la surface moyenne et à l'expérience acquise. Grâce aux tarifs de rachat stables sur 20 ans, l'augmentation du chiffre d'affaires devrait induire une augmentation régulière de nos réserves et de notre capacité d'investissement dans la transition énergétique. Ainsi que de la valeur de l'action et donc de l'épargne des actionnaires.

Les Centrales Villageoises se diversifient et encouragent l'autoconsommation

L'année 2021 verra la réalisation d'une première opération d'achat groupé de kits solaires d'autoconsommation que nous proposons aux actionnaires et aux habitants du Trièves. Il s'agit d'équipements faciles d'installation destinés à couvrir la consommation de base d'un foyer. L'objectif de l'opération est d'aider les habitants à accéder à la production photovoltaïque, d'augmenter la production renouvelable à l'échelle du Trièves et de sensibiliser à la maîtrise des consommations électriques.

En cas de succès, cette action, qui prévoit une journée de formation et un accompagnement technique des acheteurs par nos soins, sera reconduite. Elle constitue un axe de diversification de nos activités en faveur de la transition énergétique.

Parallèlement, nous envisageons de développer l'autoconsommation en tiers investisseur (CVT finance une installation en autoconsommation et se rémunère par un loyer) et l'autoconsommation collective. Dans ce cadre, nous voulons mettre l'accent sur les foyers en précarité énergétique.

Une marche à monter

Notre société se trouve à un moment charnière de son développement : les nouveaux projets en cours, la diversification de nos activités, la prospection de toitures et d'autoconsommateurs, la complexité des dossiers nous font toucher les limites du bénévolat.

Dans le même temps, la montée en puissance de la production et l'accroissement progressif de nos réserves financières devrait nous donner toujours plus de moyens pour investir et diversifier notre activité.

L'alternative devant laquelle nous allons nous trouver bientôt est soit de gérer l'aquis, faute de moyens humains, soit de continuer à faire avancer la transition énergétique du Trièves en affectant une partie de nos capacités financières à un accompagnement professionnel : aide à la maîtrise d'ouvrage, aide administrative, accompagnement à la prospection, etc.

Dans l'immédiat, il est urgent d'étoffer le groupe « Photovoltaïque » qui gère les projets. Nous recherchons en particulier une ou des personnes ayant le goût de l'animation d'équipe et de l'animation de projet pour remplacer Benoît Gonsolin, qui souhaite se recentrer sur la technique proprement dite.

Éléments importants survenus entre la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi

Néant.

Activité en matière de recherche et de développement

Néant.

État de la participation des salariés au capital social du dernier jour de l'exercice

Néant.

Les filiales et les participations

Néant.

Précisions concernant les conventions de l'article L.227-10 du Code du Commerce

Néant.



Durée des mandats du président et du conseil de gestion

Comme chaque année, le conseil de gestion va être renouvelé par tiers : sont concernés les sièges de Pierre Bertrand (président), Robert Cuchet et Pierre Bejjaji, soit trois sièges. La durée des mandats est de trois ans.

Par ailleurs, un siège supplémentaire est à pourvoir à la suite de la démission de sa titulaire, Uta Ihle, et deux autres sièges sont actuellement vacants, ce qui porte à six le nombre de sièges à pourvoir cette année. Un bulletin de candidature est joint au présent rapport.

Les mandats du président Pierre Bertrand et du vice-président Benoît Gonsolin n'arriveront à terme qu'en 2022 (sous réserve que le premier soit réélu au conseil de gestion).

Le Président,

Pierre Bertrand